

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SEANCE DU 20 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de THÉSEE (15 membres en exercice) dûment convoqué, le 13 juillet 2023, s'est réuni à la Mairie de Thésée, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLUTEAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MRS CHARLUTEAU Daniel, BARON Nadège, YOUSST Johnny, PAVONE Sylvie, PINAUT Jeanine, PAILLET Jacques, POTIN Philippe, CHABAULT Gérard, JANVIER Franck, FIRMIN Céline, BARON Samuel, ARGO Emmanuel, VANNIER Sylvain

ETAIENT ABSENTES : MMES SCOARNEC Sylvie (excusée) qui avait donné POUVOIR à MME PINAUT Jeanine, ALONSO-GONZALES Catherine (excusée).

Le procès-verbal de la séance du 09 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité,

Madame Nadège BARON a été désignée comme secrétaire de séance.

DB01072023 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 14 VOIX POUR, décide :

- D'approuver le rapport annuel du SIAEP de la Vignes aux Champs sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2022.

DB02072023 – DESIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A SIEGER A LA CLECT – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 14 VOIX POUR,

- Désigne Monsieur Daniel CHARLUTEAU. a siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

DB03072023 – LOCAL 68 RUE NATIONALE

Un entrepreneur a sollicité la Commune pour louer ce local afin de pouvoir exploiter son entreprise dans de meilleures conditions (ventes, réparations et stockage de machines à coudre industrielles).

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble du conseil municipal de se positionner sur cette opportunité de ne plus avoir un local vacant, de conclure un bail commercial et de fixer le montant du loyer mensuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 14 VOIX POUR de :

- Louer ce local au demandeur
- Fixer le prix du loyer mensuel à 450 € euros
- Autoriser Le Maire à signer le bail à intervenir entre les deux parties.

POINT N° 4 – SÉCURISATION DU PLAN D'EAU DU GUÉ BERTIN (n'a pas fait l'objet d'une délibération, une commission du plan d'eau sera organisée pour étudier ce point)

Monsieur Le Maire informe qu'à plusieurs reprises dans les deux derniers mois, des caravanes se sont installées au plan d'eau, générant des dégâts sur les compteurs d'eau et d'électricité, des nuisances pour les administrés et des dépôts d'ordures. Il faut stopper ces invasions et interdire l'accès au plan d'eau, le portique

étant à chaque fois endommagé et forcé. L'adjoint en charge de la voirie propose l'installation de modules en béton qui permettent toutefois l'accès aux engins de secours. Ce point de sécurisation et d'accès au plan d'eau sera à étudier par la Commission du Plan d'eau, et chiffrer pour le prochain budget primitif 2024. Un élu indique également d'inclure dans ce projet la piste en ciment au plan d'eau pour les festivités.

AFFAIRES DIVERSES :

Visite de l'Assemblée Nationale : Une rencontre du bureau municipal avec Monsieur Le Député Roger CHUDEAU a eu lieu en Mairie, et il a été émis le souhait de visiter l'Assemblée Nationale. Par mail, il a été proposé d'organiser cette visite qui pourrait avoir lieu en octobre ou novembre. Les visites du Palais-Bourbon guidées par un agent conférencier durent environ 1h30 et ont lieu tous les jours sauf le mardi après-midi, le dimanche et les jours fériés. L'effectif des groupes est de 10 participants minimum et limité à 50 personnes, accompagnateurs compris. Les élus intéressés par cette visite sont invités à le faire savoir auprès du secrétariat de la Mairie.

Caserne des Sapeurs-Pompiers de Thésée : Monsieur Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'une réunion est programmée lundi 24 juillet à 19 heures au centre de secours de Thésée, avec les pompiers de Thésée/Pouillé et, le Lieutenant-Colonel ROUCOULE du SDIS. Il informe que le V.S.A.V (ambulance) a été transféré depuis le 1^{er} mai à la caserne de Saint-Georges-sur-Cher. Cette réunion portera sur le devenir de notre caserne. Un compte rendu de cette réunion sera adressé à l'ensemble du Conseil Municipal. Monsieur Franck JANVIER, conseiller municipal prend la parole, et indique qu'aucune concertation n'est mise en place avant que les décisions ne soient prises, et désapprouve le fait que la Commune doit à chaque fois subir ces décisions. Monsieur ARGO, prend également la parole en indiquant être parfaitement d'accord avec Monsieur JANVIER. Une discussion a ce sujet s'en suit, et il est convenu qu'à la suite de cette réunion et en fonction de la décision qui sera prise, le Conseil Municipal adoptera une délibération pour s'opposer si tel est le cas à la fermeture du Centre de Secours de Thésée.

S.C.O.T. (Schéma de COhérence Territoriale) : Monsieur Le Maire informe qu'une première réunion du SCOT a eu lieu avec le Controis en Sologne et le Romorantinais, pilotée par les deux Directeurs Généraux des services. A suivre

09 Juillet 2024 : date à retenir par l'ensemble des Conseillers, passage de la flamme olympique sur notre commune. Monsieur Le Maire indique, vouloir organiser une fête du village pendant deux jours, en concertation avec Malina ROBERT, chargée de mission du Conseil Départemental pour le site des Maselles et le musée archéologique. Une ligne concernant cette manifestation sera à prévoir au budget primitif 2024. Une concertation avec l'ensemble des associations théséennes sera organisée.

Prochaine manifestation organisée par la Municipalité Cinéma de Plein Air : rappel de cette manifestation, le 24/08/2023 à partir de 19 heures dans le Parc du Vaulx Saint Georges, une projection de Nicolas Vannier, l'école buissonnière

Remerciements à l'ensemble des artificiers pour la mise en place du feu d'artifice du 13 juillet et du succès de cette manifestation.

La séance est levée à 20 heures 15.

La Secrétaire de Séance,
Nadège BARON



Thésée, le 21 juillet 2023
Le Maire,
Daniel CHARLITEAU

